

BULLETIN DE PARTICIPATION AU DEJEUNER – FETE DE LA SAINTE GENEVIEVE

DIMANCHE 4 DECEMBRE 2022 – DOMAINE DU POURRET – PIERREFEU DU VAR

JE SOUSSIGNE (E)

DEMEURANT A

PARTICIPERA AU DEJEUNER : OUI NON

SOUHAITE ETRE A LA TABLE DE :

NOMBRE DE PERSONNES : 39 € X personnes = €

CO-VOITURAGE SOUHAITE : OUI NON

CHEQUE A L'ORDRE DU L'APRSG-TPM à envoyer AVANT le lundi 21 novembre 2022 à la Présidente :

Mme Claude PEILLON 124 Rue Clio – Les Collines de Sainte Musse – 83100 TOULON

=====

RAPPEL COTISATION --- ANNEE 2022

Dans le cas où vous n'auriez pas encore réglé votre cotisation annuelle au titre de l'année 2022, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le présent bulletin avec votre règlement : (22 € par personne - 33 € pour un couple – 11 € veuve/veuf) - Un reçu vous sera adressé.

NOM – PRENOM

ADRESSE

ADRESSE MAIL

TELEPHONE :

CHEQUE A L'ORDRE DE L'APRSG-TPM à adresser à la Présidente :

Mme Claude PEILLON 124 rue Clio – Les Collines de Sainte Musse – 83100 TOULON